# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 22 MAI 1892. — 65me Année


**L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.**
Bureaux: 73 rue de Chartres
Dufour & Bonnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 22 MAI 1892.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

| | |
|---|---|
| Un an | $12 00 |
| Six mois | 6 00 |
| Trois mois | 3 00 |
| Un mois | 1 00 |

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

| | |
|---|---|
| Un an | $3 00 |
| Six mois | 1 50 |
| Quatre mois | 1 00 |
| Trois mois | 75 |

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.


## LA VIE MILITAIRE.

*L'Esprit de tout le monde*, par Loredan Larchey.—Confusion entre les batailles de Solferino et de Traktir.—L'esprit des soldats.—La poule de Lavoncourt.—L'album du 13e régiment d'artillerie.—Les légendes d'Artus.—Le maréchal Bugeaud et un lieutenant-colonel.—Rancune du général Changarnier.—Réplique au général Baraguey-d'Hilliers.—Biographie de Changarnier, par M. le comte d'Antioche.—Retraite de Constantine.—Ravitaillement de Milianah.

Le livre amusant que M. Lorédan Larchey vient de publier sous ce titre: *l'Esprit de tout le monde*, est, à proprement parler, un recueil de jeux de mots jusques et y compris le calembour. On serait donc en droit de chicaner l'aimable auteur sur le titre qu'il a choisi, car, bien heureusement, le calembour n'est pas l'esprit de tout le monde. Ce serait plutôt la bêtise de quelques-uns. Parmi les jeux de mots que cite M. Lorédan Larchey, il en est de nouveaux et beaucoup d'autres déjà connus, mais que l'auteur rectifie ou restitue à leur véritable père. Il y en a, en somme, fort peu qui rentrent dans le cadre de la vie militaire. Les jeux de mots peuvent être dangereux dans l'armée, ils risquent fort d'exciter la rancune d'un supérieur ou, ce qui est pire peut-être, de blesser la susceptibilité d'un inférieur. M. Larchey en cite un cependant qui est fort joli, que j'ai connu sans doute bien avant lui, dont je lui demande la permission de citer le véritable père.

On sait que la bataille de Solferino fut essentiellement une bataille de soldats, dans laquelle le courage et l'initiative des troupes jouèrent un beaucoup plus grand rôle que les conceptions stratégiques ou tactiques; on prétend à ce sujet que, le lendemain de l'affaire, un intendant militaire se prit à dire: "Ces batailles-là, c'est comme la confiance, ça se gagne, mais ça ne se commande pas."

Appliqué à la journée de Solferino ce mot était quelque peu scabreux, car enfin, ce jour là, c'était l'empereur Napoléon III qui commandait ou qui du moins était censé commander et, si peu courtisan que fût un intendant militaire attaché à la garde impériale, il est peu probable qu'il eût poussé l'indépendance de la parole jusqu'à s'exprimer ainsi sur le compte du souverain; malheureusement mon âge me permet de rassurer à cet égard M. Larchey et ses lecteurs. Ce n'est pas après la bataille de Solferino que le mot dont il s'agit a été prononcé, mais bien le lendemain de celle de Traktir pendant laquelle, régiments, brigades et divisions avaient combattu, chacun pour son compte, sans direction générale. J'étais là et je me rappelle fort bien le mot pour l'avoir entendu courir par toute l'armée d'Orient, quatre années avant Solferino.

Si les jeux d'esprit sont relativement rares dans l'armée, l'esprit, en revanche, y est fort commun. Quelqu'un a dit: Ce qui a plus d'esprit que chacun, c'est tout le monde. Ce mot s'applique à l'armée comme à tout autre groupe d'individus.

Quelque loustic qu'il puisse y avoir dans un régiment ou dans une compagnie, il n'aura jamais autant d'esprit que toute la compagnie réunie. Combien de mots ou d'actes plus ou moins spirituels dont les auteurs sont restés anonymes! Je me rappelle à ce sujet un fait assez drôle dont j'ai été témoin lorsque j'étais encore lieutenant. Il n'y avait pas de chemins de fer dans ce temps là, et une question de transport me faisait faire une longue route à travers la France avec un détachement composé d'un capitaine, de moi et d'un autre lieutenant et d'environ 125 hommes avec autant de chevaux. Nous avions fait étape dans un petit village de la Haute-Saône, nommé Lavoncourt, situé sur la route de Neufchâteau à Auxonne. Nos hommes y avaient été parfaitement reçus, et, à cinq heures du matin, par une pluie battante, nous nous tenions prêts à partir pour Gray. Au moment où le capitaine, mettant le sabre à la main, ouvrait la bouche pour proférer le commandement "Marche!" un paysan tout effaré, accompagné de sa femme, se jeta devant son cheval en criant: "On m'a volé une poule!" Là-dessus, fureur du capitaine. Interrogatoire sévère de tous les sous-officiers et canonniers, et, comme tous prétendaient ne pas savoir ce que cela voulait dire, on leur fait mettre pied à terre, on ouvre et on fouille tous les portemanteaux, on décharge les deux voitures qui accompagnaient la colonne. On ne trouve aucune trace ni de la poule ni de ses plumes. On fait mettre les poches à l'envers: rien encore. Le capitaine, retournant sa colère contre le paysan qui venait de lui faire une fausse réclamation, commande de nouveau: "Marche!" et la colonne se remet tranquillement en route. Six mois après, mon ordonnance, qui avait fait son temps de service et s'en allait en congé, me faisait ses adieux. "A propos, mon lieutenant, dit-il en ouvrant la porte pour s'en aller, savez-vous où était la poule le jour de Lavoncourt?—Non, lui répondis-je.—Eh bien! elle était dans le porte-manteau du capitaine, et je vous assure que nous avions tous une bonne envie de rire quand nous le voyions agiter son sabre avec colère en s'écriant: "Il faut qu'on la trouve!"

Toutes les plaisanteries soldatesques, dans ce même régiment où j'étais lieutenant, ne furent pas aussi anodines, il y avait (cela se rencontre quelquefois) un capitaine qui avait trouvé moyen de se faire détester des hommes de sa batterie; il était fort mauvais cavalier, mais il se tirait d'affaire à la manœuvre parce qu'il avait un cheval très doux. Tout d'un coup, un matin, pendant qu'il exerçait sa batterie, il pousse le commandement préparatoire de *garde à vous!* mais avant qu'il eût fini de prononcer le mot, le cheval détache une ruade et jette son cavalier sur l'encolure; le capitaine se remet en selle en se rattrapant à la crinière; nouvelle ruade, nouveau déplacement. Bref, le trompette est obligé de mettre pied à terre pour tenir le cheval par la bride; cette fois le commandement passe sans encombre, ainsi que le reste de la manœuvre. Le lendemain, nouvelle séance: nouveau "Garde à vous!" nouvelle ruade, et tout ce qui s'ensuit. On s'étonne, on observe et l'on aperçoit les gardes d'écurie, exerçant avec un balai dont ils frappaient la croupe du cheval à ruer au commandement de "Garde à vous!"

Presque tous les officiers ont des surnoms généralement bien appliqués et dont les inventeurs restent inconnus. C'est ainsi qu'à la création du régiment des guides, en 1853, le colonel, dont le dolman portait autant de galons qu'il avait pu en recevoir, fut appelé le colonel *Lingot d'or* par allusion au fameux lingot qu'on venait de mettre en loterie. A l'Ecole d'application, nous avions donné le surnom de *Mon doux Jésus* à un capitaine du génie qui semblait toujours débiter son *Pater* quand il vous infligeait des arrêts. Un autre, qui ne prêtait attention qu'aux minuties de la tenue et qui traitait comme un forçat l'élève dont le pompon n'avait pas sur le shako l'inclinaison voulu, n'était appelé par nous que le *Parfait-Militaire*. Dans le régiment où j'étais comme lieutenant, un de mes camarades avait de l'esprit à remplir à lui tout seul un volume comme celui de M. Lorédan Larchey; il est resté connu d'ailleurs comme auteur de plusieurs chansons populaires telles que le *Turco Bono*: c'était M. Artus, de la famille des chefs d'orchestre. Un autre avait le talent d'attraper la ressemblance dans des charges admirablement réussies; celui-ci faisant les dessins et Artus les légendes, ils avaient doté à eux deux le régiment d'un album des plus curieux, qui fut malheureusement brûlé dans les incendies de la Commune. Un de nos capitaines, celui dont le cheval ruait si bien au commandement de "Garde à vous!" avait une tournure impossible, et il avait servi dans l'artillerie belge comme instructeur. Artus avait mis au bas de son portrait fort ressemblant et à peine chargé, tant le personnage était drôle par lui-même, ce quatrain:

De tout temps la Belgique
De la contrefaçon fut la terre classique;
On frémit en voyant qu'un homme aussi bien [fait
Pouvait de ce pays, revenir contrefait.

Le médecin major du régiment s'appelait Segond. Artus avait écrit au bas de sa charge le quatrain suivant:

Je ne crains pas que l'on confonde,
Pour peu que l'on soit profond,
Le premier docteur du monde
Avec le docteur Segond.

J'en passe, et des meilleurs.

Parmi les généraux qui se sont fait remarquer, indépendamment de leurs autres qualités, par la causticité de leur esprit, on peut citer le maréchal Bugeaud, qui, plus d'une fois, blessa ses lieutenants par des plaisanteries un peu rudes. Il s'était ainsi brouillé avec le général Changarnier, qui avait dû quitter l'Algérie; et un des amis de ce dernier, alors lieutenant-colonel, cherchait à le venger, en décochant sur le maréchal les traits les plus piquants. Ce lieutenant colonel, redouté pour sa langue, se trouva un jour dans une ville que le maréchal allait visiter. Il s'attendait à être un peu maltraité et fut très agréablement surpris de trouver auprès de lui un accueil bienveillant; lorsqu'à la fin de la visite, le maréchal prit congé des officiers, il frappa amicalement sur l'épaulette du lieutenant-colonel, en lui disant: "Au revoir, j'espère bien que la prochaine fois que je reviendrai je vous trouverai......" L'autre, s'attendant évidemment au mot colonel, ouvrit la bouche en souriant, comme pour mieux avaler la promesse du maréchal, mais celui ci l'écartant légèrement, ajouta simplement: "en bonne santé, comme aujourd'hui."

Le mot qui passe pour avoir vexé le général Changarnier est connu de tout le monde. Mécontent de la manière dont le général avait conduit sa colonne dans une circonstance où il ne s'agissait pas pour lui de pousser vigoureusement les Arabes, mais de les contenir au centre pour donner aux ailes le temps de les envelopper, le gouverneur général, après l'opération manquée, réunit les chefs de colonne pour faire la critique des mouvements. Changarnier répondit pour son compte qu'il avait fait la guerre assez longtemps pour n'avoir pas besoin de leçon.

—Eh! monsieur, s'écria le maréchal, le mulet du prince Eugène avait fait la guerre pendant vingt ans, et il n'en était pas plus avancé pour cela.

Changarnier ne pardonna jamais ce mot au maréchal Bugeaud et dès qu'il fut nommé lieutenant-général, il s'empressa de demander de quitter l'Algérie où il ne revint plus que sous le commandement du duc d'Aumale.

Dans l'histoire ou plutôt dans la biographie intéressante du général Changarnier, écrite par M. le comte d'Antioche et publiée récemment par la librairie Plon, cette anecdote est racontée d'une manière un peu différente. Le motif donné au départ du général Changarnier est la connaissance qu'il aurait eu des rapports malveillants ou tout au moins sévères adressés sur son compte par le maréchal au ministre de la guerre. Quant à la rudesse et à l'âpreté de langage, Changarnier n'avait rien à reprocher à Bugeaud, témoin ce mot adressé par lui au général Baraguey-d'Hilliers. On discutait, en présence du général Bugeaud, récemment nommé gouverneur général, une opération toute récente, celle du ravitaillement de Médéah: "J'ai préféré revenir par le col, disait Changarnier.—A votre place, interrompit Baraguey d'Hilliers, je serais revenu par le même chemin quand j'aurais été sûr d'y rester avec tout mon monde.—J'ai ramené mes troupes, riposta Changarnier, ma mission était remplie, je leur ai procuré un beau succès; je suis revenu sain et sauf et l'armée en a été bien aise. Vous, vous y seriez resté, et elle n'en aurait peut-être pas été fâchée."

Le livre de M le comte d'Antioche peut passer pour un éloge de Changarnier, presque autant que pour une biographie. La plus grande partie de ce livre repose sur des circonstances politiques, par conséquent, elle échappe heureusement à ma compétence; quant à la partie militaire, il est tout naturel que la biographie tourne à l'éloge: la brillante carrière de Changarnier eut cela de particulier qu'elle commença tardivement, car il avait vingt-deux ans de services, lorsque la retraite de Constantine le fit sortir du rang. Il avait mis vingt ans pour arriver du grade de lieutenant à celui de chef de bataillon, il ne lui en fallut que cinq pour parvenir au grade de maréchal de camp et huit pour devenir lieutenant-général. Huit ans plus tard, il aurait pu être maréchal de France s'il l'eût voulu.

Sa conduite pendant la retraite de Constantine suffirait pour illustrer un homme. On raconte que pendant cette retraite le duc de Mortemart, causant avec le maréchal Clauzel, lui dit: "Conservez vous bien, monsieur le maréchal, sans vous, nous ne reverrions pas Alger.
—Si je recevais une blessure, répondit le maréchal, je me hâterais de mettre aux arrêts tous les officiers supérieurs en grade à Changarnier ou plus anciens que lui; si j'étais tué!.... ma foi, dépêchez vous de vous insurger et de décerner le commandement à Changarnier. Sinon vous êtes tous.... perdus."

Lorsque plus tard, sous le gouvernement du maréchal Valée, il fallut tenter une opération des plus difficiles et des plus périlleuses pour le ravitaillement de Milianah; bien que Changarnier ne fût encore que colonel, le maréchal lui donna le commandement. Presque tous les colonels et tous les généraux étaient venus successivement exposer au maréchal l'impossibilité où ils se trouvaient de marcher par suite de l'épuisement de leurs soldats. Changarnier fut mandé à son tour et demanda pour combien de jours Milianah était approvisionnée. "Pour quarante-cinq jours, dit le maréchal; il n'en restera plus que pour trente jours lorsque nous arriverons.—La garnison compte sur vous. Allons à elle au jour dit. Mes soldats ont souffert, mais ils sont en haleine; quand on leur aura dit qu'il s'agit du salut de leurs camarades, ils useront leurs jambes jusqu'aux genoux.... Vous avez encore assez de troupes pour passer partout et si Abd-el-Kader vous barre le chemin, vous le battrez.—Mon estomac et mes entrailles m'ennuient, reprit tristement le maréchal, et je serai obligé de rester à Médéah pour régler le système de fortification que Duvivier veut trop développer.

"—Sans compliments, nous vous regretterons, s'écria Changarnier, mais nous vous seconderons si énergiquement le général Schramm, que....

"—Est-ce que je pense à lui! C'est vous qui commanderez.

"—Et que ferez vous, monsieur le maréchal, d'une demi-douzaine de généraux qui seront furieux?

"—Et que m'importe! Vous comprenez ce qu'il faut faire, vous avez la résolution nécessaire, c'est vous qui commanderez."

Il en fut ainsi. Tous les généraux et tous les colonels plus anciens de grade que Changarnier furent maintenus à Médéah et remplacés par les lieutenants-colonels. Changarnier justifia la confiance du maréchal Valée.

La vie militaire du général Changarnier est trop connue pour qu'il soit besoin de la raconter ici. M. d'Antioche a monté l'éloge sur un tel ton qu'il serait bien difficile d'ailleurs de se maintenir à son diapason. Certes, la popularité de Changarnier fut grande dans l'armée d'Afrique, comme il l'affirme lui-même dans une lettre qui fit quelque peu rire dans le temps: "J'ai la confiance du soldat et l'habitude de vaincre;" mais je ne crois pas que cette popularité puisse être comparée à celle qui s'est attachée au nom de Bugeaud, et cependant l'auteur du livre dont je parle les a mis presque au même niveau, et c'est volontiers au héros de la retraite de Constantine qu'il donnerait la supériorité sur le vainqueur d'Isly. Tel est l'inconvénient des biographies montées sur le ton de l'éloge, quels que soient, comme c'est le cas ici, leur mérite et l'intérêt qu'elles présentent.

*Général* THOUMAS.

### La Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans et son successeur.

Dans nos colonnes de ce jour, on lira un avis où il est fait part d'un arrangement conclu hier, entre le Bureau des Liquidateurs de la "Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans" et la Compagnie "Phœnix", de Hartford, Connecticut, représentée ici par M. Wm. R. Railey.

Bien que la compagnie dont M. Tuyes a été le digne président pendant tant d'années, fut parfaitement solvable, fut même dans une très enviable situation, elle a cessé d'être depuis hier, pour des raisons qu'il ne nous appartient pas d'apprécier; et aujourd'hui c'est une institution du passé qui a laissé les plus honorables souvenirs.

Les personnes qui y avaient assuré leurs biens, n'ont à concevoir aucune appréhension; M. Tuyes, en homme scrupuleusement consciencieux, s'est mis en devoir, dès que la liquidation de sa compagnie a été chose arrêtée, de trouver une corporation lui inspirant confiance et qui consentit à succéder à la sienne, c'est-à-dire, qui acceptât tous ses risques non expirés.

Cette succession d'affaires, cette absorption, que l'on nous permette l'expression, est heureuse sous bien des rapports.

La compagnie *Phœnix* voit s'accroître, comme par magie, sa clientèle déjà considérable. Et pour pouvoir consacrer les soins que réclament de si importants intérêts, elle a spontanément créé une agence dont elle a confié la gérance à M. Jules Tuyes.

Les amis de l'homme excellent qui pourrait peut-être se réclamer le plus ancien des présidents de compagnies d'assurances de notre ville, applaudiront à ce témoignage flatteur qui lui est donné.

Nous imaginons que ce n'est pas sans un serrement de cœur que M. Tuyes a vu disparaître une institution dont il a servi les intérêts avec dévouement jusqu'à la dernière heure; institution qui, comme toute autre, avait eu ses jours heureux et ses jours sombres, mais qu'aucune tourmente n'avait ébranlée, n'aurait jamais anéantie.

Dans le local où fut jadis la compagnie de la Nouvelle-Orléans, sera le bureau de l'Agence, rue Carondelet, 3. M. Tuyes entre en fonctions sans délai; et c'est dans ces mêmes murs qu'il mettra au service de ses nouveaux mandants tout le zèle, toute l'activité qui sont en lui.

Il s'engage dans la nouvelle voie avec de puissants éléments de succès: une parfaite entente des affaires, une longue expérience, une grande popularité personnelle, l'estime universelle.

Rappelez-vous que dans une semaine, dimanche 29 et lundi 30 mai aura lieu la grande fête champêtre au profit du Parc de la Ville de la Nouvelle Orléans. Le programme en sera publié un jour prochain de cette semaine. Le festival aura lieu au parc.

L'Agence d'Assurances de M. James Prévost, dont nous publions l'annonce dans nos colonnes, est des plus anciennes et des mieux dirigées de notre ville.

M. Prévost s'est toujours abstenu de faire partie du Bureau des Assureurs ou "Compact," préférant être lui même les taux d'assurances sur les risques qui lui sont offerts; exerçant sur cela son jugement et sa longue expérience dans son genre d'affaire.

Il annonce encore au public, que, n'appartenant pas au nouveau *Syndicat des Assureurs*, qui vient de s'organiser ici, il est prêt à émettre des polices, aux taux les plus réduits.

Il règle lui-même les pertes de son agence, sans le concours d'"*Adjusters*." Son Agence offre toutes les garanties désirables.

**L'Etoile Rouge—Vente spéciale.**—Toute la semaine sera de gala à l'Etoile Rouge. On y vendra de la belle chaussure très fine depuis 50 sous la paire. Il faut voir les jolis escarpins en couleur qui seront en vente à 30 sous. Un joli lot de souliers en couleur, pour enfants.

**Les enfants en dentition.**—Le sirop Delabarre pour la dentition soulage immédiatement les enfants qui souffrent. Quelques gouttes frottées sur les gencives calmeront la douleur et diminueront l'enflure de même qu'elles faciliteront le percement des dents sans souffrance. Mères, soignez vos bébés; ne les laissez pas souffrir. 200 doses pour 60 sous.


*IF YOUR BACK ACHES,*
Or you are all worn out, really good for nothing, it is general debility. Try
*BROWN'S IRON BITTERS.*
It will cure you, cleanse your liver, and give a good appetite.

Téléphone.......479.
**F. LAUDUMIEY,**
Entrepreneur de Pompes Funèbres,
No 175 RUE DU BAYOU,
Près Remparts.
Voitures pour mariages, soirées, etc.
21 fév—1an


ROSE.—Décédée hier soir, à 7 heures 15 minutes, CLOTILDE DASTILLON, épouse de Charles Rose, âgée de 28 ans et 2 mois. Les amis et connaissances des familles Rose et Dastillon, ainsi que les dames de la Société Catholique de Lorrette, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 5 heures. Le convoi partira de la demeure de sa mère, Mme Placide Dastillon, No 102 rue De [illegible], entre Laurel et Constance.

De la part de la famille.


**TO-KALON! TO-KALON!**
Ne buvez rien autre chose; mais buvez le pur. C'est le fameux To-Kalon de
PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT,
129 rue Royale, coin Toulouse.
6 juil—

# L'Etoile Rouge.


**UNE NOUVELLE MAISON.**

La Compagnie de Cigare et Tabac W. R. Irby a acheté, hier, l'immense établissement occupé par Zuberbier & Behan, rues Sud Peters, Gravier et Fulton, dans le but de conduire leurs affaires sans cesse augmentant. Ils avaient grandement besoin d'une bâtisse assez vaste pour accommoder leurs différentes fabriques, maintenant répandues dans toute la ville, et ils doivent être félicités sur leur choix de location car il n'y en a pas de meilleure, entourée des plus grandes maisons de commerce en gros, par lesquelles ils ont été patronisés depuis nombre d'années. Ils peuvent maintenant fabriquer, tout sous le même toit, leurs fameuses marques de cigares, cigarettes, tabac et tabac à priser, ce qui permettra aux directeurs de donner leur attention personnelle même aux moindres détails et conduire avec succès la règle de la maison, à savoir: ne fabriquer et ne vendre que des marchandises de première classe. Leur but a toujours été de fabriquer de telles marchandises que, quand un acheteur voit le nom de "Irby" sur un article il saura que c'est une garantie qu'il en recevra la valeur. La maison mérite un succès continu. 22 mai—1f

**Avis.**

Le public est respectueusement prévenu qu'une réunion sera tenue lundi, 23 mai, à 7 h. 30 du soir, à Grunewald Hall, pour placer le "Convalescent Home" sous la direction d'un Conseil d'Administration. 22 mai—1f

**Holy Spirit Retreat.**—La retraite du Holy Spirit Society pour toutes les dames commencera à l'église des Jésuites, Nlle-Orléans, DIMANCHE PROCHAIN, 29 mai et continuera LUNDI et MARDI, 30 et 31 mai. Sermons par l'éloquent Père Power, S. J., dans chacune des trois soirées, commençant à 7:30 heures. Toutes les dames, membres ou non, sont invitées. Retraite pour tous les hommes dans la même église, MERCREDI, JEUDI et VENDREDI, 1er, 2 et 3 juin. Sermon chaque soir à 7:30 heures par le Père Power. Tous les hommes et les enfants sont invités. 22mai—1f


**JAMES PRÉVOST,**
AGENT D'ASSURANCE,
ETABLI DEPUIS 1866.
NO 135 RUE GRAVIER.

La Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans étant en liquidation, j'informe les porteurs de polices de cette compagnie, qu'étant dans une position indépendante du Bureau des Assureurs, je suis prêt à émettre des polices aux taux les plus réduits.
22 mai—7f


Rapport de l'Etat de Situation
—DE LA—
**Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans.**
A LA NOUVELLE-ORLEANS,
Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le Mardi, 17 mai 1892.

ACTIFS.

| | | |
|---|---|---|
| Prêts et escomptes | | $1,741,892 51 |
| Surtirages, garantis et non garantis | | 111,624 00 |
| Bons des Etats Unis pour garantir la circulation | | 50,000 00 |
| Bons des Etats Unis en main | | 50 00 |
| Actions, sécurités, etc. | | 670,560 25 |
| Dû par des agents de réserve approuvés | | 610,330 22 |
| Dû par d'autres banques nationales | | 217,684 18 |
| Dû par des banques d'Etat et banquiers | | 47,755 55 |
| Maison de banque, meubles et installations | | 95,616 53 |
| Dépenses courantes et taxes payées | | 23,030 32 |
| Chèques et autres items comptant. | 1,219 39 | |
| Echanges sur le Clearing house. | 91 963 33 | |
| Billets d'autres banques | 19,896 00 | |
| Monnaie courante fractionnelle, nickels et cents. | 8,944 12 | |
| Espèces | 599,365 50 | |
| Billets Legal tender | 100,000 00 | —821,388 34 |
| Fonds de rédemption en Trésor des Etats Unis (5 pour cent de circulation) | | 2,250 00 |
| Total | | $4,391,961 90 |

PASSIF.

| | | |
|---|---|---|
| Capital payé.. | $900,000 00 | |
| Fonds de surplus | 700,000 00 | |
| Profits indivis | 125,947 03 | —$1,[illegible],947 03 |
| Billets de banques nationales en circulation | | [illegible]4,500 00 |
| Dépôts individuels sujets à des chèques | $3,086 599 34 | |
| Certificats de dépôts sur demande | 52,968 90 | |
| Chèques certifiés | 1,505 03 | |
| Dû à d'autres banques nationales | 112,762 90 | |
| Dû à des banques d'Etat et banquiers | 118,747 72 | 3,3[illegible]1,584 97 |
| Total | | $4,391 961 90 |

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ss.

Moi, WILLIAM PALFREY, Caissier de la banque ci-dessus nommée, je jure solennellement que le tableau ci-dessus est vrai de mieux de ma connaissance et de ma croyance.
WM. PALFREY, Caissier.

Souscrit et assermenté pardevant moi ce 21me jour de mai 1892.
CHAS. T. SONIAT, Notaire.
Attesté—Correct: CHAS CHAFFE, M. E. CRAIG, ROBERT MAXWELL, Directeurs.
22 mai—1f

**Perdu ou égaré.**—Un billet à ordre en date du 23 mai 1891, pour la somme de vingt mille dollars, souscrit par Rosa L. De Ponte à son propre ordre et par elle endossé (autorisée par son époux Durant Da Ponte) payable à un an avec sept et demi pour cent d'intérêt par an jusqu'à parfait paiement, payable semi-annuellement, paraphé *ne varietur* par Félix J. Dreyfous, notaire, pour identité avec un acte passé pardevant lui le 23 mai 1891. Le public est prévenu de ne pas négocier ledit billet. Pour de plus amples renseignements, s'adresser à A. et F. J. Dreyfous, 22 rue du Camp. N. O. 19 mai 1891. 21 mai—7f

Le Public est prévenu que la compagnie dite: "Peychaud Bitters Co." a l'intention de défendre ses droits de propriété au célèbre Amer cordial aromatique américain de Peychaud aussi rigoureusement que la loi permettra, et elle prend de prompts moyens pour mettre un terme à toute usurpation de ses droits.

Le décret suivant a été rendu par la Cour des Etats-Unis le 7 de ce mois, dans le procès intenté par cette compagnie, à A. R. Costa qui enfreignait et violait ses droits. Des procédures seront immédiatement intentées contre tous les délinquants.

Il est ordonné, adjugé et décrété que les dits actes et délits signalés dans l'acte d'accusation de la demanderesse sont une violation, une usurpation des droits de propriété de ladite demanderesse, et que ledit défendeur A. R. Costa soit et est ici perpétuellement enjoint ainsi que ses agents, ouvriers, domestiques, avocats et toutes personnes sous sa direction ou son contrôle, de renoncer à l'usage des recettes, procédés, étiquettes, boîtes, bouteilles, marques de commerce, devises ou inventions énoncés, décrits et auxquels il est fait allusion dans l'acte d'accusation; et de mettre sur le marché ou de vendre tout amer fabriqué, composé ou procuré par eux ou aucun d'eux comme l'amer fabriqué ou l'article de la dite demanderesse ici, et de ne prendre aucune mesure, de ne recourir à aucun moyen, à aucune combinaison par laquelle le public pourrait être induit en erreur ou porté à croire que tout amer ou amer composé, fabriqué, procuré ou mis sur le marché ou vendu par le dit défendeur, est le cordial-amer aromatique américain de Peychaud fabriqué et vendu par le dit plaignant et leur enjoignant et leur défendant chacun, et tous ensemble de conclure une combinaison quelconque avec une personne ou des personnes en vertu de laquelle les bouteilles et colis qui renferment le "Peychaud's American Aromatic Bitter Cordial", constituant le commerce général du plaignant peuvent être remplis une première fois et remplis de nouveau, après écoulement du liquide authentique, avec une préparation quelconque ou des bitters fabriqués par ledit défendeur jusqu'à ce que toutes les marques de fabrique, les étiquettes ou autre indication que le contenu primitif de ladite bouteille du dit colis ainsi fabriqué, émis et mis sur le marché par le plaignant, auront été absolument retirées de ladite bouteille ou dudit colis et jusqu'à ce qu'il n'y ait rien pour servir de prétexte que la bouteille ou le colis ainsi rempli à nouveau contient la matière fabriquée, les bitters ou l'article fabriqué vendu et mis sur le marché par le dit plaignant, et d'employer ou de continuer à employer la bouteille, le colis ou l'étiquette décrite dans le bill du plaignant ou dans les articles exhibés et signalés dans le dit bill du plaignant, comme une violation des droits du dit plaignant ou tout autre dessin, devise ou combinaison de dessins et de devises tels que des étiquettes et des marques de fabrique qui pourraient être prises pour marques de fabrique, étiquettes, devises et dessins émis par le dit plaignant pour désigner la manufacture et la marchandise du dit plaignant, et qu'un writ d'injonction enjoignant ainsi le dit défendeur A. R. Costa soit émis dans la présente affaire.
15 mai—1 m tous les dim

**BONNE OCCASION.**

Mme E. Faux, 65 rue Royale, se retirant des affaires, offre à vendre son stock de fleurs fines, bouquets d'église, couronnes de mariée et de communion, ainsi que toutes les installations de son magasin, comptoirs, vitrines, stores, glaces, pendules françaises, etc. Le magasin étant loué jusqu'à la fin du mois, tout sera sacrifié. 15 mai—15 23 PP

**Avis.**

Excursions du dimanche à bon marché sur le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c, 75c. et $1.00.
J. S. LANDRY, Surintendant. — J. S. LANDRY, Agent général pour Fret et les Passagers.
28 oct—sam et dim


**Pharmacie St-Cyr Fourcade**
CANAL ET REMPARTS.
J. F. BELOU, Succ.
Dépôt de toutes Spécialités Françaises et Américaines. A vendre à prix réduits. Maison d'achat, Paris, 44, rue des Lombards. Téléphone 730.
Eau de Vichy et de Soda glacée.
Eau minérale.
Eau de Ninon de L'Enclos.....$2 00
Crême " par boîte..... 1 50
Poudre " ..... 1 50
12sept—1 an Dim Mar Jeu

**Hôtel de l'Europe à Biloxi.**
M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés. L'hôtel sera ouvert toute la saison. 18 mai—3m

**Mmes Godin et Martinet,**
ROBES ET CONFECTIONS.
44 rue Bourbon.
Prix réduit pour les toilettes d'été.
18 mai—1 m dim et mer


# AVIS SPECIAL

Aux porteurs de Polices de la

## Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.

—:o:—

Le Bureau des Liquidateurs a réassuré les risques de la **Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans** dont les polices ne sont pas échues à cette date, à la

Compagnie d'Assurances Phœnix, de Hartford, Conn.,

dont, j'ai l'honneur de l'annoncer, j'ai été nommé l'**Agent-Résident**.

A cette occasion, je désire signaler à votre attention le **dernier état de situation annuel** de la **Phœnix**. Vous y verrez que l'actif de ladite compagnie s'élève à **$5,676,386 79**.

Mon bureau, pour le moment, sera en l'ancien local,

**RUE CARONDELET, NO 3,**

où il me sera agréable de recevoir mes amis et les anciens clients de la **Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans**.

JULES TUYÈS, Agent.

LA TRÈS ANCIENNE COMPAGNIE D'ASSURANCES

# Phoenix,

DE HARTFORD, CONN.,

qui a donné des preuves de sa solidité, prend la suite des affaires de la COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE ORLÉANS.

A la date du 1er janvier 1892, elle a publié son 75me état de situation financière semi-annuel que voici:

Capital comptant, Deux Millions de Dollars.

ACTIF AUX VALEURS DU MARCHÉ.

| | |
|---|---|
| Comptant en caisse, en banque et en la possession d'Agents | $668,379 93 |
| Actions d'Etat et Bons | 30,500 00 |
| Actions de Banques de Hartford | 822,620 00 |
| Actions de Banques diverses | 480,204 00 |
| Bons et Actions de Corporations et de Compagnies de Chemins de Fer | 2,497,079 00 |
| Obligations de Compagnies d'Eaux de Comté et de Ville | 350,390 00 |
| Immeubles | 303,296 07 |
| Prêts et Collatéraux | 118,322 50 |
| Prêts sur Effets immobiliers | 545,634 48 |
| Loyers et Intérêts accumulés | 59,960 81 |
| TOTAL DE L'ACTIF AU COMPTANT | $5,676,386 79 |
| Capital Comptant | $2,000,000 00 |
| Réserve pour Pertes non réglées | 391,242 30 |
| Réserve pour Réassurances | 1,950,683 68 |
| Net surplus | 1,334,460 81 |
| | $5,676,386 79 |

Total des Pertes Payées,
**$29,027,788 02.**

D. W. C. SKILTON, Président. — J. H. MITCHELL, Vice-Président.
CHAS. E. GALACAR, 2me Vice-Président. — GEO. H. BURDICK, Secrétaire.

WM. M. RAILEY,
Gérant du Département de la Louisiane.
JULES TUYÈS,
Agent-résident, No 3 rue Carondelet.


# D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal, 3me District
1er nov90—1 an—mer.ven.dim


## CONTINENTAL INSURANCE CO. OF NEW YORK,

—A UN—

| | |
|---|---|
| Capital payé de | $1,000,000 00 |
| Réserve pour les assurances actuelles | 2,161,0[illegible] 47 |
| Surplus net | 1,644,761 94 |
| Surplus pour les détenteurs de polices | 2,645,761 94 |
| Actif brut | 5,806,784 71 |

La compagnie fait des affaires rigoureusement en conformité avec les lois de l'Etat de New York, et émet des Polices sur le fonds de sûreté. Un fonds spécial pour la protection des détenteurs de police que ne peut affecter une grande conflagration.

Elle a payé plus de vingt sept millions de pertes et est plus forte que jamais. Prenez une police à cette compagnie et vous vous sentirez plus en sûreté qu'avec celle d'une compagnie quelconque de la Nouvelle Orléans qu'un incendie anéantira. Les pertes sont ajustées et promptement soldées. La meilleure et la moins chère. Pour conditions et taux (les taux plus réduits garantis) s'adresser

JAMES PRÉVOST, Agent.
135 rue Gravier, Nouvelle-Orléans, Lne.
27 fév 1 an—dim


**VENEZ VOIR**
A quel bon marché nous vendons les beaux pianos sauvés de l'incendie!
PHILIP WERLEIN,
156 rue du Canal, entre Baronne et Carondelet.
21 fév 3m—dim mar jeu

LEON GODCHAUX
81-85
CANAL ST.
NEW ORLEANS LA.
Vous ne pouvez porter votre LINGE LOURD bien longtemps encore.
—NOS—
VÊTEMENTS
—DE—
PRINTEMPS
SONT PRETS MAINTENANT.
Prix plus réduits que jamais, $8.00 le complet pour messieurs; $2.00 pour garçons.
1er déc 91—1 an—dim mer ven


ETABLIE EN 1782.
**COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES.**
Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.
Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.
BUREAU: 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.
**Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.**
Plus de $11,000,000 de pertes payées depuis son organisation.
67 ET 69 RUE DU CAMP.
W. B. Lyman, Prés. — G. W. Sentell, Vice-Prés. — Chas. E. Rice, Sec.
jan 92—1 an

COMPAGNIE D'ASSURANCE
**LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.**
Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.

| | |
|---|---|
| Pertes payées pour l'incendie de Chicago | $3,239,091 |
| Pertes payées pour l'incendie de Boston | $1,427,290 |

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—
Gustaf R. Westfeldt, L. C. Fallon, Lucas E. Moore, C. M. Soria.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. — LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
13 nov.—91—1 an — J. G. PEPPER, Député Sous-Secrétaire.


**DENTISTES.**

**JOSE C. SIERRA,**
DENTISTE,
162 rue North Rampart,
Coin Orléans.
14 mai—1f

**C. E. KELLS & M. VIET.**
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
[illegible] Opérations de tous genres [illegible]
le ressort de leur art. [illegible] dents artificiels.

**G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,**
transférera ses bureaux du No 110 rue Canal au
No 167 de la même rue,
PRES DAUPHINE,
A partir du 1er octobre 1889.
Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber [illegible] Médaille [illegible] travaux [illegible]
26 sept—

**LEON QUEYROUZE & CO**
"GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS;
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ouest
32 RUE TCHOUPITOULAS.


LE NOUVEAU
**LOUISIANA JOCKEY CLUB.**
MEETING D'HIVER.
Commençant samedi, 9 janvier,
Et continuera ensuite tous les mardis, jeudis et samedi.
Les courses commenceront à 2 heures précises.
En cas de renvoi un drapeau sera hissé sur le Crescent Hall à 12:30 heures.
21 déc—31—1 2 jan—mer jeu sam


**Magasin du Bon Marché**
**F. ADRIEN BRUNET**
Horloger, Bijoutier, Joaillier
—Marchand de—
Montres, Pendules, Orfèvrerie Lunettes, Jumelles, Diamants et Bijouterie de toute description.
133 RUE ROYALE - 133
Cannes et ombrelles à pommes d'or et argent. Achat et échange de vieil or et argent. Montres et Bijoux de toutes sortes réparés par des ouvriers compétents.
14 déc 91—1an


DATE DE FONDATION, 1805

**COMPAGNIE D'ASSURANCES**
—DE LA—
**NOUVELLE-ORLEANS.**
New Orleans Insurance Company of New Orleans.
Etablie en 1806.
BUREAUX: 2 rue Carondelet, entre Canal et Commune.
J. TUYES, Président,
EDW. J. BOBET, Vice-Président.
J. WALLACE JOHNSON, Secrétaire.
Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS.

| | |
|---|---|
| Edw. J. Bobet, | Jules Tuyès, |
| Jules Andrieu, | E. J. Demarest, |
| E. Gally, | J. P. N. Roqué, |
| J. W. Hincks, | Gus. Pilot, |
| Hypolite Laroussini, | L. Soniat, |
| Henry Denis, | H. L. Tarler |


**Bogel Drug Co.,**
LIMITED,
RUE DU CANAL, 111,
Chimistes-Pharmaciens,
—Importateurs et marchands de—
Drogues pures, Médicaments de choix, Produits chimiques de première qualité,
PARFUMERIE ET ARTICLES DE TOILETTE FINS.
☞ Prescriptions de médecins remplies avec les plus grands soins et la plus scrupuleuse exactitude à des prix modérés.
☞ Dépôt d'eaux minérales des sources Tate, Epsom et Bartlette.
☞ Ordres de la campagne sollicités.
BOGEL DRUG Co., Limited,
RUE DU CANAL, 111.
Laboratoire, rue de Chartres, 67.
31déc—☞

**BASILE BARES**
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS
Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibrée pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.
Accords et réparations de pianos une spécialité. 20 mars—


**SOARDS'**
**1892.—NEW ORLEANS**
# City Directory

Est maintenant en circulation et reconnu comme étant le meilleur Directory de cette ville qui ait jamais été publié. Une aide de la plus grande valeur pour les négociants. Envoyez en chercher immédiatement.

| | |
|---|---|
| City Directory (Directory de la ville) prix | $6 00 |
| Livre Bleu (2me édition) | 3 00 |
| Directory Commercial (forme pamphlet) | 1 00 |
| Mappe de la ville (lithographiée en 3 couleurs) | 50 |

N'importe lequel des livres mentionnés ci-dessus est envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis après avoir reçu le montant du livre demandé.
L. SOARDS, Editeur,
5 Commercial Place.
9 mars ☞

Bureau de la Compagnie "Importers' Bonded Warehouse", coin des rues Conti et Peters.—Nouvelle-Orléans, 16 mai 1892.—A une assemblée de la Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité:

"Résolu, que conformément à l'Art. XII de la Charte de cette Compagnie, une assemblée générale des actionnaires sera convoquée à son bureau, à midi, le 1er Juin 1892, à l'effet d'amender l'Article IX de l'Acte d'Incorporation, pour prolonger l'existence de la corporation de vingt-cinq années, à dater du [illegible] juin 1892."
HENRY [illegible], Président.
17mai—au 18 juin [illegible]


**C. LAZARD & Cie**
LES ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ARTICLES DE TOILETTE
ET DE CHAPEAUX.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Canal et North Peters.
24 s 90—1 an—dim mar ven


## AVIS AU PUBLIC.

Je crois dû au public aussi bien qu'à la direction de la N. O. and City Lake Railroad Co., de dire que la Grève qui a eu lieu sur les lignes de chars urbains des rues Prytanée et Magasins, de la dite compagnie, sur le tard hier après-midi, a été inaugurée sans avoir donné aucun avis ou connaissance de quelque sorte.

La compagnie n'a pas eu les moyens de la prévenir et n'est en aucune façon responsable.

"UN AVIS" publié dans les journaux d'hier établit qu'une demande avait été faite pour le renvoi des employés non-unionistes de la Station Pologne, également avec avis que si la demande n'était pas acceptée, les membres de l'Union à cette station seraient rappelés.

Ceci a été refusé, et une grève était attendue sur les lignes en connection avec celle de la station de la rue Pologne. Ce qui avait été prévu, et avec l'assistance de la police les chars purent marcher avec succès.

Nous avons annoncé pour des hommes pour prendre la place des grévistes, et si les autorités veulent continuer à nous protéger aujourd'hui, comme elles l'ont fait hier, les chars marcheront sur toutes les lignes de cette compagnie.

J. A. WALKER,
Président N. O. City and Lake Railroad Company.
20 mai—

**ON DEMANDE**
CENT CONDUCTEURS OU PLUS
AUX STATIONS DES
RUES DES MAGASINS ET PRYTANÉE
DE LA
NEW ORLEANS CITY AND LAKE RAILROAD COMPANY.
GAGES: $50 PAR MOIS POUR DOUZE HEURES DE TRAVAIL PAR JOUR.
S'ADRESSER AU FOREMAN,
STATION DE LA RUE MAGASINS, COIN MAGASIN ET HARMONIE.
STATION PRYTANIA, COIN DES RUES PRYTANIA ET LYON.
20 mai—3f

**CONSULAT DE FRANCE**
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS.
BUREAUX, RUE ROYALE, 31.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er MAI 1892.

A l'avenir la présente publication n'aura lieu que le DIMANCHE.

Liste de publication.

| | |
|---|---|
| Alix, Victor | Labbé Jean |
| Angermann, Vve Henri | Laborgue, Dominique |
| Bastas, Jean | Labar[illegible], Jean |
| Bodes Joseph | Leclere, Pierre |
| Bourgoin, Louis | Locantia, Jean Marie |
| Mme Bandelot, née Amélie Paris | Massoni, Léopold |
| Caillibotte, Jean Marie | Nicolas, Louis |
| Chestat-Batard, Pierre | Nouaille Pierre, Jérôme |
| Charbonnel ou Leschalon, pl. | Philippon, François (succession). |
| Durand, André (succession) | Plessiard, Vve née Ongier |
| Escot Antoine | Robineau, Edouard Samuel |
| Esnat, Jean, Pierre | Roussel, Auguste |
| Fourcade, Jacques | Salentiny, Alfred |
| Favret, Abel (époux) | Tessaire, Pauline El[illegible] |
| Faraide, Hippolyte | Tex or Gustave George Eugène |
| Girard, Antoine | Verdier Jean |
| Gebean, Louis | Waller, Ferdinand |
| Gesseset, Henri | |
| Kayser & Cie, W. S. | |

LETTRE:

| | |
|---|---|
| Brohen, Ch. | Labarrère, Jean, (2) |

N.B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans à les faire certifier, préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

Le Gérant du Consulat de France.
Signé: G. MEYRIER.


**JOURNAUX FRANCAIS**

Echo de Paris, Figaro, Gil Blas, Intransigeant, Lanterne, Petit Journal, Petit Parisien, Leurs suppléments, France Mode, Mode Nationale, P. Echo d Mode, Bon Journal, Caricature, Eclipse, Jnal. Amusant, Jal. des Voyages, Monde Comique, P. Jnal p. rire, Scien. Illtrée, etc.
Dépositaires Généraux:
L. DERMIGNY & Cie,
126 W. 25th Street, NEW YORK.
Envois par la Poste dans toute l'Amérique.
DEMANDEZ LA LISTE!
*Conditions spéciales aux Marchands*

**$250**
Achèteront un PIANO NEUF à
7 1-3 OCTAVES chez
**LOUIS GRUNEWALD**
& CIE, Limitee.
**PIANOS ET ORGUES**

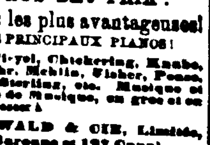


LES PLUS BAS PRIX!
Conditions les plus avantageuses!
TOUS LES PRINCIPAUX PIANOS!
Steinway, Pleyel, Chickering, Knabe, Sohmer, Mehlin, Fischer, Shoninger, Sterling, etc. Musique et Instruments de Musique, en gros et en détail. S'adresser à
L. GRUNEWALD & CIE, Limitée,
18 Baronne et 127 Canal,
24janv—1 an — Nlle-Orléans.

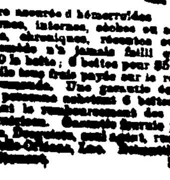

JAPANESE
**PILE CURE**
Cure assurée d'hémorroïdes [illegible], Externes, internes, sèches ou saignantes, [illegible], chroniques, récentes ou héréditaires. Ce remède n'a jamais failli que l'on sache. $1.00 la boîte; 6 boîtes pour $5.00, envoyé par la malle [illegible]

**AMUSEMENTS.**

**WEST END.**
Grand Orchestre Américain de Porte.
EDWARD PORTE, Chef de Musique.
WALTER ROGERS, Solo de Cor. du 7e Régiment de Cappa, de New York.

**WEST END,**
LE COONEY ISLAND DU SUD.
OUVERTURE DE LA SAISON 1892
**MARDI, 17 MAI.**
Concert tous les soirs, commençant à 8 heures P. M., et les dimanches à 5 h.
Les trains partiront de la rue du Canal, coin Carondelet, toutes les heures jusqu'à 3 h. P. M. et ensuite toutes les 20 minutes jusqu'à 10 h. du soir.
Le dimanche, les départs auront lieu toutes les 20 minutes jusqu'à 2 h., et ensuite toutes les 10 minutes.
15mai—1m

**Washington Park à Milneburg.**
Ouverture de la Saison le 19 Mai.
CONCERTS TOUS LES SOIRS DE 8 HEURES ET DEMIE A 10 HEURES PAR LE
New Orleans Elite Orchestra.
(Orchestre Elite de la Nouvelle-Orléans.)
Sous la Direction de M. Jul. A. [illegible].
L'Hôtel Washington ouvert pour les hôtes permanents et passagers. Avec une série régulière de trains toutes les heures de la jonction journellement après 3 P. M. jusqu'à 9 P. M. Le dernier train part du Lac à 10:30 du soir pendant la semaine.
18 mai—3 mois


Bureau de la Louisiana Tanning Company, 120 rue Sud Peters, Tannerie Promenade Carondelet, entre Broad et White. Nouvelle-Orléans, 28 avril 1892.—Avis est par le présent donné qu'à une réunion spéciale du Bureau des Directeurs tenue au bureau de la compagnie ce 28ème jour d'avril 1892, à 1.30 heures P. M., la résolution suivante a été unanimement adoptée, à savoir:

Sur motion de John M. Coco, il a été ordonné que la réunion générale de cette corporation soit tenue au bureau de la compagnie le premier jour de juin 1892, à midi, pour prendre en considération et aviser aux moyens de diriger une liquidation des affaires de cette corporation, et en cas qu'une dissolution soit décrétée, de choisir par la voie du scrutin trois commissaires qui liquideront ses affaires.

En conséquence, une réunion générale des actionnaires aura lieu au Bureau de la Compagnie le jour, la date et à l'heure comme il est spécifié dans la résolution ci-dessus pour les causes également spécifiées.

A. CASAGNE, Président.
A. B. LACOSTE, Secrétaire.
29avril—29 à date.

**Board des Commissaires du District de Levée d'Orléans.**
Chambres Nos 6 et 7—8 Commercial Place.

Avis est par le présent donné conformément à l'article 48 de la Constitution, que le Board de Commissaires du District de Levée d'Orléans demandera à l'Assemblée Générale l'adoption d'une loi autorisant le Board d'asseoir une taxe additionnelle pour le [illegible] de la Ville de la Nouvelle-Orléans.
1er mai—6 f en 30 j


Scientific American Agency for
**PATENTS**
CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.
For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK.
Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the
**Scientific American**
Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year; $1.50 six months. Address MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, New York.

**Dr J. B. PEREZ,**
Depuis 35 ans un spécialiste dans le traitement des maladies d'un caractère privé. Maladies de Bright, de la vessie, la spermatorrhée, rétrécissement de l'urètre, etc. Impuissance causée par l'âge ou par aucune autre cause.
Maladies des Femmes et leurs irrégularités promptement guéries.
Dr Perez Female Regulating Pills—le remède le plus efficace pour toutes les irrégularités de femmes. A vendre dans toutes les pharmacies.
Prix: $1 par bouteille.
DR PEREZ, Bureau 133 rue du Canal, [illegible] Dépôt du [illegible].
18 déc 91—1 an

Pilules contre-stimulantes de
**RASORI.**
Le célèbre remède italien.
Ces pilules, dont la renommée est universelle, sont composées exclusivement de plantes médicinales, et ne contiennent ni mercure, ni aucune autre substance toxique.
Les pilules Rasori sont un remède infaillible contre toutes les maladies ayant pour cause un excès de stimulation; elles guérissent toutes les affections de l'estomac, du foie, des intestins, fortifient le système. Elles combattent admirablement la constipation, la dyspepsie, les fièvres bilieuses, la dyssenterie, les maux de tête, les névroses, l'insomnie, la malaria, l'anémie, les coliques, la névralgie, les douleurs rhumatismales, la goutte, le manque d'appétit, l'indigestion, les maladies des reins, l'irritation cérébrale, la mélancolie, ainsi que les maladies de la peau dans toutes leurs variétés.
A vendre dans toutes les pharmacies de premier ordre.
Prix: 50c. le flacon.
BOGEL DRUG CO., Limited
111 Rue Canal, Nouvelle-Orléans.
Seuls agents aux Etats-Unis.
14janv

**La Santé c'est la Fortune.**

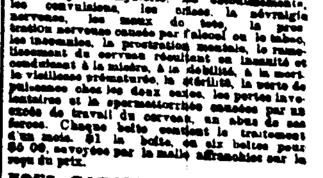


Le TRAITEMENT PAR LE Dr E. C. WEST DES NERFS ET DU CERVEAU est un spécifique garanti pour l'Hystérie, les éblouissements, les convulsions, les crises, la névralgie nerveuse, les maux de tête, la prostration nerveuse causée par l'alcool ou le tabac, les insomnies, la prostration mentale, le ramollissement du cerveau résultant en insanité et conduisant à la misère, à la débilité, à la mort, la vieillesse prématurée, la stérilité, la perte de puissance chez les deux sexes, les pertes involontaires et la spermatorrhée causées par un excès de travail du cerveau, un abus de ses forces. Chaque boîte contient le traitement d'un mois. $1 la boîte, ou six boîtes pour $5 00, envoyées par la malle affranchies sur le reçu du prix.
NOUS GARANTISSONS QUE SIX BOITES
Guérissent tout cas. Pour chaque commande de six boîtes reçue par nous accompagnée de $5 00, nous enverrons à l'acquéreur notre garantie écrite de lui rendre son argent si le traitement n'opère pas la cure. Les garanties ne seront données que par E. TUMA, pharmacien, seul agent, No 11 rue du Camp, Nouvelle-Orléans Lne.
1er oct—1an—VenD

Rue St-Pierre, Numéro 154, près Remparts.
**PUNAISICIDE LIQUIDE PERFECTIONNÉ**
[The only Bed-Bug Killer.]
De la rue Orléans, No 49, le Dr Tustet a transporté son domicile rue St-Pierre, No 154, près Remparts; il en donne avis au public et annonce, en même temps, qu'il a modifié son mode de préparation de façon à ce que le liquide [illegible]
Il y a en vente deux sortes de bouteilles: la Bordelaise, 24 onces, au prix de 75 cents—et le Litre 36 onces, au prix de $1.
Les explications nécessaires sont données clairement et complètement aux acheteurs.